

# Chargé de mission REACH

## OBJECTIFS

- Acquérir une compréhension globale de la réglementation REACH.
- Identifier les données clés en matière de propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques à collecter pour répondre aux exigences du règlement.
- Établir un plan d'action pour mettre en conformité ses activités industrielles.

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La transposition des acquis en situation professionnelle est facilitée par l'illustration des nouvelles connaissances à travers un exercice d'application et des études de cas.

## PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit de l'environnement industriel ou avoir suivi le cursus " Découvrir le droit de l'environnement industriel (niveau 1) " (code 4001).

## PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, ingénieurs et techniciens en hygiène, sécurité et environnement
- Chargés de mission REACH
- Juristes

## ANIMATEURS

Yvon MARTINET

Avocat Associé, Expert de l'institut français des experts juridiques internationaux (IFEJI) en droit de l'environnement  
SAVIN MARTINET ASSOCIÉS

Franck THIEBAULT

Docteur (PhD), Responsable toxicologie - REACH  
TOX'N BIO

2 jours - 14 heures code 4022 tarif HT : 1 190 € <i>repas compris</i>	Paris 17-18 mars 2009 8-9 octobre 2009
--	--

contact intra : [intra@efe.fr](mailto:intra@efe.fr)

## PROGRAMME

### Les obligations en matière d'enregistrement et d'évaluation

- **Connaître les implications entre REACH et le système général harmonisé (SGH)**
- **Quels sont les objectifs du nouveau règlement ?**  
Apprendre à se positionner dans la chaîne de distribution  
Comprendre comment REACH veut diminuer les risques pour la santé et l'environnement  
Identifier les nouvelles responsabilités pour les industriels en matière de communication des données, d'évaluation des substances et de droit de la concurrence
- **Connaître la démarche d'enregistrement de ses produits chimiques**  
Qui doit faire l'enregistrement ? Que doit-on enregistrer et quand ?  
Identifier dans quels cas il est obligatoire de rédiger un rapport de sécurité chimique  
[Étude de cas](#) : la démarche d'enregistrement
- **Comprendre la différence entre l'évaluation des substances et l'évaluation du dossier**  
Quelles évaluations des substances prévoir ?  
Le rôle de l'agence dans la procédure d'évaluation  
Le dossier d'évaluation : quelle procédure suivre ? Quel contenu ?
- **Comprendre le rôle du BERPC et du Helpdesk pour mieux communiquer avec eux**

### Identifier les données à collecter et à fournir

- **Maîtriser les notions de base de toxicologie**  
PNEC, NOAEL, IC 50, Kow
- **Connaître les informations à fournir pour l'enregistrement**  
Propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques
- **Savoir comment recueillir ces informations**
- **Comprendre comment faire circuler l'information**

- **Le rôle clé de la FDS dans les échanges de la chaîne d'approvisionnement**
- **Faire le point sur les modifications apportées aux FDS par REACH**
- **Prévoir les analyses et les tests pour combler les lacunes d'informations**  
[Mise en situation](#) : réalisation d'un plan de collecte d'informations pour un produit

### Le rapport sur la sécurité chimique : quel contenu ?

Évaluation du danger pour la santé humaine, physico-chimique, pour l'environnement, PBT et VPVB...  
Évaluation de l'exposition en fonction des estimations des seuils et des scénarios d'exposition  
[Exercice d'application](#) : caractérisation des risques d'une substance et scénarios d'exposition pour la santé humaine et pour l'environnement

### Comment mieux appréhender les articles en question ?

- **Quelles exigences spécifiques pour les préparations et les articles ?**
- **Annexes VI à XI : les informations à fournir sur les propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques des substances**

### Les obligations en matière d'autorisation et de restriction

Savoir prouver que les risques sont maîtrisés lors d'une demande d'autorisation  
Qui fait la demande ? À qui l'adresser ? Pour quelles substances ?  
Quelles exemptions possibles ?

- **Connaître les restrictions d'utilisation et les exemptions**

**Plan d'action personnel : préparation d'une feuille de route et des actions associées pour bien appréhender REACH dans son entreprise**